

## PROCÈS-VERBAL DE LA PRATIQUE SPORTIVE

### SECTION FEMININE

Réunion du mardi 21 mars 2023

Présidence : M. Pascal Lefevre

Présents : Mmes Sophie-Margaux Lagandre – Léa Pheulpin – MM. Mickael Guillamot – Jacques Olivier – Pascal Rousset – Régis Rubies

Absents : Mme Vanessa Mizzi - MM. Jean Brzozowki – Fabrice Garlaschi – Morad Gueddari

Le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2023 a été approuvé à l'unanimité.

**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football à compter du lendemain du jour de la notification de la décision.**

### INFORMATION

Le tirage au sort des 1/2 de finale des coupes de l'Hérault U15F, U18F et du challenge Maurice Balsan (seniors F) aura lieu le lundi 3 avril 2023 à 18h30, au sein de la maison des sports Nelson Mandela, suivi d'un apéritif dinatoire.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister (2 personnes par club maximum)

### RASSEMBLEMENT SPECIFIQUE U11F A 8

Encore un gros succès pour ce 2eme plateau découverte foot à 8 pour nos jeunes U11F. Pas moins de 12 équipes présentes sur le complexe Jules Rimet à Sussargues. Malgré une météo capricieuse les matchs se sont enchainés dans la bonne humeur et le fair-play (Prêt de joueuse quand une équipe ne comptabilisait pas 8 joueuses).

Merci aux clubs présents : FC Sussargues, GS ST Aunes, GC Lunel, RC Védasien, Jacou Clapiers FA, US Mauguio, ASPTT Montpellier, FC Pas du Loup, US Lunel, PI Vendargues et l'AS Lattes

Prochain rassemblement Foot à 8 le 13 mai 2023.

### MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

#### FÉMININES 13 A 8

⚽ Poule B

**ST JEAN VEDAS 1/AS MEDITERRANEE 34 1**

Du 13 mai 2023

**Est avancée au 10 mai 2023**

(Courrier de la mairie de St Jean de Vedas, terrain indisponible)

#### FÉMININES U15

⚽ Poule B

**ST JEAN VEDAS 1/COURNONSEC BS 1**

Du 13 mai 2023

**Est avancée au 10 mai 2023**

(Courrier de la mairie de St Jean de Vedas, terrain indisponible)

## FÉMININES SENIORS A 8

⚽ Poule A

### US VILLEVEYRAC 1/JACOU CLAPIERS FA 2

Du 2 avril 2023

**Est inversée et reportée au 4 avril 2023**

(Accord des clubs via footclubs)

## FORFAITS

---

### JACOU CLAPIERS FA 1

54044.1 - U13F à 8 (A) du 11/03/2023

A Beziers AS 1

Vu la feuille de match,

Vu le rapport de l'arbitre (officiel) de la rencontre,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe BEZIERS AS 1 était présente sur le terrain,

**Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe JACOU CLAPIERS FA 1 avec amende 28€ (forfait non notifié) de pour en reporter le bénéfice à l'équipe BEZIERS AS 1 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).**

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

## FORFAIT GÉNÉRAL

---

### F.F NIMES METROPOLE 2

Féminines seniors à 11 Interdistricts

Mail le 21/03/2023

**Amende : 90€**

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

## ABSENCE DE NUMERO DE LICENCE

---

Vu les feuilles de matchs,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 5 € pour absence de numéro de licence lors des rencontres suivantes :

### CŒUR HERAULT 1

25511394 - U13F à 8 (B) du 18/03/2023

**Amende : 5 € (arbitre)**

### FC THONGUE LIBRON 2

25511394 - U13F à 8 (B) du 18/03/2023

**Amende : 5 € (banc)**

**Prochaine réunion le mardi 28 mars 2023.**

Le Président,  
**Pascal Lefevre**

Le Secrétaire,  
**Jacques Olivier**